

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1975)  
**Heft:** 303

**Artikel:** Regarder mourir de faim  
**Autor:** Duboux, René  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1028478>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

suite la voie de l'apprentissage professionnel pour s'assurer d'avoir en mains au plus vite un métier (« le reste, on avisera plus tard ! »).

### Une initiative populaire

Face à la menace de « numerus clausus » dans l'accès à l'apprentissage, les intéressés doivent se mobiliser et prendre des mesures d'auto-défense. Il va falloir combattre durement en effet pour que les deux extrêmes de la population, les jeunes et les vieux, ne soient pas systématiquement les victimes du retournement de la conjoncture économique (déjà, dans les arts graphiques, dans les professions touchant à la radio-électricité, au bois et au bâtiment, les difficultés pour trouver des débouchés sont manifestes).

Si les intéressés eux-mêmes sont mis en demeure de réagir, la responsabilité des autorités politiques est également engagée. Quel sort vont-elles réserver, devant le Grand Conseil genevois, à l'initiative populaire lancée par les syndicats et visant à améliorer l'apprentissage et le perfectionnement professionnel ?

### Une taxe indispensable

Il faut rappeler qu'en Suisse 5 % seulement des apprentissages se font à l'école : le reste repose sur le « bon vouloir » des entreprises privées ou publiques. Or de larges secteurs de l'économie ne font aucun effort, ne font même rien pour la formation professionnelle ; cette politique de démission concertée a aujourd'hui des conséquences désastreuses et aggrave le manque de places d'apprentissage pour les jeunes. Il n'y a pas de raison que certains employeurs seulement consentent à supporter les charges de la formation professionnelle alors que d'autres se dispensent tout simplement d'un tel effort. Il est nécessaire de répartir cet effort sur toutes les entreprises ; dans ce sens, il s'agit d'étudier au plus vite, comme le suggère l'initiative, la perception d'une taxe de formation professionnelle prélevée sur toute la

manne salariale directement auprès des employeurs. Cette taxe pénalisera les employeurs qui ne participent pas à la formation et permettra de susciter la création de nouvelles places d'apprentissage. Dans cette perspective encore, l'Etat a besoin d'un instrument efficace pour contraindre les employeurs à assumer leurs responsabilités.

### Un groupe de pression à naître

Cela dit, l'urgence du problème impose d'autres conclusions : l'initiative populaire permettra d'agir à long terme, mais il faut trouver la parade dans

les délais les plus brefs ; le « numerus clausus » est à la porte et ne doit en aucun cas prendre effet. Dès lors, c'est à la constitution d'un véritable groupe de pression qu'il faut songer, qui se donne pour premier objectif de dresser et de publier, dès qu'il en aura connaissance, tous les cas où un jeune à la recherche d'une place se heurtera à une impasse. Ce n'est qu'en tenant publiquement un tel fichier du « numerus clausus » en préparation qu'il sera possible de sensibiliser l'opinion, et par voie de conséquence de contraindre les autorités à prendre les mesures indispensables.

## SUR LE PETIT ÉCRAN

### Regarder mourir de faim

« La plus grande famine de notre histoire a déjà commencé ». Cette petite phrase de René Dumont a pris soudain sur le petit écran le visage des Bengalis mourants. Et ce que les mots des dépêches d'agences, des reportages sur le Bangla-Desh ne parviennent pas à exprimer, la misère et la faim, la télévision l'a montré pour la première fois.

Pendant quelques minutes les téléspectateurs étaient aussi les Bengalis, participaient à ce « village planétaire » qui existe quelquefois.

« La mort en silence », ce reportage de Claude Smadja et Yvan Butler, diffusé jeudi 17 janvier par le magazine d'information « Temps présent » de la Télévision suisse romande, était exemplaire. Par sa distance et sa pudeur, son intelligence des faits et son sens de la vie.

Enfin une télévision à la première personne : le réalisateur, le journaliste, l'appareillage électronique s'effacent, et les paysans, les réfugiés du Bangla-Desh apparaissent dans leur combat quotidien pour leur survie ; et ils expliquent à leur manière leur condition. Peu à peu se précisent les problèmes complexes du sous-développement, ses relations directes avec notre propre système économique.

Cette émission-choc était prolongée par un entretien en direct avec René Dumont. Il s'agissait de dépasser l'émotion, d'expliquer l'apparente fatalité. Le prophète qui crie dans le désert depuis des années a démontré alors notre implication directe dans le processus du sous-développement.

La télévision peut sensibiliser l'opinion publique, les nouvelles générations aux problèmes globaux du développement et du sous-développement, préparer des revisions politiques. A condition que s'efface le « spectacle », la puissance d'émotion et de démonstration de l'audio-visuel est incomparable : des milliers de morts dans le journal c'est une statistique, mais que vous voyiez mourir sur le petit écran, se voiler les yeux, s'obstiner les mouches...

### De l'information à l'action

Que ferons les Suisses, les ressortissants des pays riches ? L'information devrait enchaîner peu à peu des actions politiques d'une part, des interventions concrètes d'autre part. Ainsi l'appel de Claude Torracinta, inusité mais nécessaire, à soutenir la Croix-Rouge et Terre des Hommes. Ou demain, verrons-nous, téléspectateurs immunisés, comme l'imagine un sociologue américain, mourir de faim sur nos écrans des millions d'hommes et d'enfants du tiers monde ?

R. D.